

No : R-4122-2020 (Phase 3A)

GAZIFÈRE INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 706, boulevard Gréber, en la ville de Gatineau, province de Québec, J8V 3P8

(ci-après « Gazifère »)

DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)

Je, soussigné, **Benoit Gratton**, faisant affaires au 706 boulevard Gréber, en les ville et district de Gatineau, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Spécialiste, nouvelles initiatives chez Gazifère;
2. J'ai connaissance et j'atteste la véracité des faits qui sont allégués dans les pièces suivantes B-0131, GI-26, Document 1.1 et B-0133, GI-26, Document 1.2;
3. Je n'ai pas d'amendements ou de corrections à apporter aux pièces mentionnées au paragraphe 2 à la présente déclaration sous serment;
4. J'adopte ces pièces mentionnées au paragraphe 2 du présent affidavit comme étant ma preuve documentaire dans le présent dossier.

ET J'AI SIGNÉ à Gatineau, ce 6^{ème} jour de novembre 2020

Benoit Gratton

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi par un moyen technologique à Montréal, ce 6^{ème} jour de novembre 2020

Karine Martins #225 989

Commissaire à l'assermentation pour le Québec et pour l'extérieur du Québec